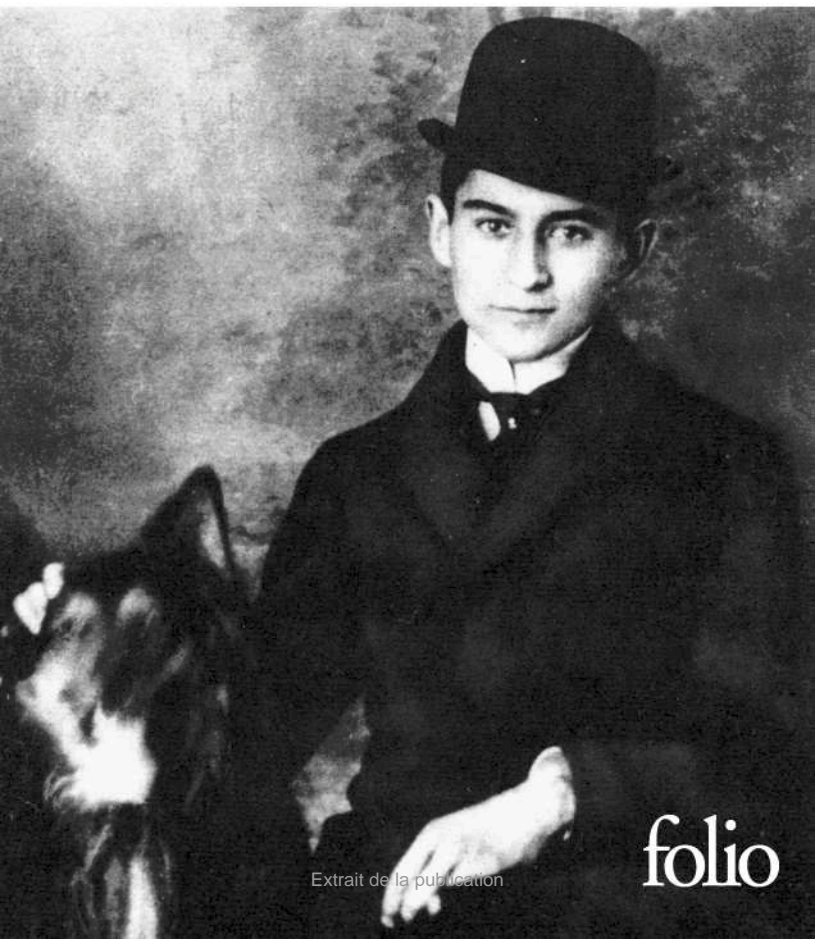


Roberto Calasso

K.



Extrait de la publication

folio

COLLECTION FOLIO

Roberto Calasso

K.

*Traduit de l'italien
par Jean-Paul Manganaro*

Gallimard

Extrait de la publication

Titre original :

K.

© Roberto Calasso, 2002.

Originally published in Italy by Adelphi Edizioni, Milano.

All rights reserved.

© Éditions Gallimard, 2005, pour la traduction française.

Roberto Calasso est né à Florence et vit à Milan, où il dirige les Éditions Adelphi. Il a publié aux Éditions Gallimard *La ruine de Kasch*, *Les noces de Cadmos et Harmonie*, *Les quarante-neuf degrés*, *Ka*, *Le fou impur*, *La littérature et les dieux*, *K*, *Le rose Tiepolo* et *La Folie Baudelaire*.

pour Katharina

*Selon le souhait de l'auteur, toutes les citations de Kafka ont été traduites
directement de l'italien. (N.d.T.)*

I

LE SOUVERAIN SATURNIEN

Au début, il y a un pont de bois couvert de neige. Un brouillard épais. K. lève les yeux « vers ce qui en apparence était le vide », *in die scheinbare Leere*. À la lettre : « vers le vide apparent ». K. sait qu'il y a quelque chose dans ce vide : le Château. Il ne l'a jamais vu avant, peut-être n'y mettra-t-il jamais les pieds.

Kafka a eu l'intuition qu'il ne fallait désormais nommer qu'un nombre minimal d'éléments du monde environnant. Le rasoir de Guillaume d'Occam très aiguisé s'enfonçait dans la matière romanesque. Nommer le minimum et dans sa pure littéralité. Pourquoi cela ? Parce que le monde redevenait une forêt primordiale, trop chargée de sons inconnus et d'apparitions. Tout avait trop de puissance. C'est pour cela qu'il fallait se limiter à ce qui était le plus proche, circonscrire l'aire du nommable. Là alors s'écoulerait toute la puissance qui, sinon, resterait diffuse. Et dans ce que l'on nomme — une taverne, une affaire, un

bureau, une pièce — s'épaissirait une énergie inouïe.

Kafka parle d'un monde qui précède toute séparation et dénomination. Ce n'est pas un monde sacré ou divin, ni un monde que le sacré ou le divin aurait abandonné. C'est un monde qui doit encore les reconnaître, les distinguer du reste. Ou qui ne sait plus les reconnaître, les distinguer du reste. Il n'y a qu'un assemblage, qui est seulement puissance. Le bien dans sa plénitude, mais aussi le mal dans sa plénitude s'y compénètrent. L'objet sur lequel Kafka écrit est la masse de la puissance qui n'est pas encore dissociée, différenciée en ses éléments. C'est le corps sans forme de Vṛtra, qui retient les eaux, avant qu'Indra le transperce de la foudre.

L'invisible a une tendance narquoise à se présenter comme le visible, comme s'il se distinguait de tout le reste seulement en raison de circonstances particulières, comme la dissipation d'un brouillard. Aussi est-on poussé à le traiter comme le visible — et l'on est aussitôt punis. Mais l'illusion demeure.

Le Procès et *Le Château* sont des histoires où il s'agit d'*expédier une affaire* : se dégager d'une procédure pénale, obtenir la confirmation d'une nomination. Le point autour duquel tout tourne est

toujours l'*élection*, le mystère de l'élection, son obscurité impossible à égratigner. Dans *Le Château*, K. veut l'élection — et cela complique infiniment chacun de ses actes. Dans *Le Procès*, Josef K. veut se soustraire à l'élection — et cela complique infiniment chacun de ses actes. Être choisi, être condamné : deux modalités du même procédé. Le rapport de Kafka avec le judaïsme, sur lequel on a enquêté dans tous ses replis, avec un acharnement souvent vain, est perceptible surtout sur ce point, qui marque la différence essentielle entre le judaïsme et ce qui l'entourait. Bien plus que le monothéisme ou la loi ou la moralité supérieure. Après tout, pour chacune de ces caractéristiques, on peut trouver des précédents ou des contreparties égyptiennes, mésopotamiennes, grecques. Alors que l'insistance sur l'élection est, elle, vraiment unique — et fondée sur une théologie de l'unique.

Le tribunal a le pouvoir de punir. Le Château, celui d'élire. Les deux pouvoirs sont dangereusement proches, parfois ils coïncident. Kafka, plus qu'aucun autre, par atavisme ou par vocation, avait des antennes pour les reconnaître. À personne d'autre cette proximité et cette superposition n'étaient aussi familières. Mais il ne s'agissait pas seulement d'un héritage hébraïque. C'était l'affaire de tous et de toujours.

Le Procès et *Le Château* ont un présupposé identique : que l'élection et la condamnation ne se distinguent *presque* pas. Ce *presque* est la raison pour laquelle les romans sont au nombre de deux et non pas uniques. L'élu et le condamné sont ceux que l'on a choisis, isolés parmi tant d'autres, parmi tous. C'est de cet isolement que tire son origine l'angoisse qui les enveloppe, quel que soit leur sort.

La condamnation est toujours certaine, l'élection toujours incertaine : c'est en cela que réside la différence essentielle. Des inconnus se présentent dans la chambre à coucher de Josef K., dévorent son petit déjeuner et lui notifient qu'une procédure pénale est en cours contre lui. La procédure est déjà, en elle-même, la condamnation. Et rien ne pourrait être plus indubitable que cette irruption devant des témoins. Pour K., au contraire, un doute subsiste : la nomination comme arpenteur lui est-elle jamais parvenue ? K. a-t-il été appelé ou a-t-il seulement voulu être appelé ? Est-il le titulaire légitime d'une charge, quoique modeste — ou est-il un vantard qui donne pour acquis quelque chose qui ne l'est pas ? Sur ce point, K., qui est souple et tenace dans ses analyses, se montre fuyant. Ce qui a eu lieu avant le « long, difficile voyage » qui l'a conduit vers le Château reste fumeux. Avait-il reçu une convocation — ou s'était-il mis en voyage justement pour l'obtenir ? Il n'y a pas moyen de le savoir avec certitude. Mais il y a beaucoup de manières d'aggraver et d'exaspérer l'incertitude.

C'est ainsi que le président du village dit à K. :

« Vous avez été accepté en qualité d'arpenteur, comme vous le dites, malheureusement nous n'avons pas besoin d'un arpenteur. » La cruauté ne réside pas dans la conclusion de la phrase, mais dans ce térébrant « comme vous le dites ». Et les autorités du Château n'admettront jamais autre chose, en laissant ouverte jusqu'au bout la possibilité que la conviction de K. soit un délire ou une simple imposture.

Un seul fait est certain, comme l'ajoute le président, qui tient, de toute façon, à préciser qu'il n'est « pas assez fonctionnaire » — et qu'il n'est donc pas à la hauteur de ces questions —, puisqu'il est « un paysan et rien d'autre ». Le fait est le suivant : un jour lointain, un décret a été publié qui ordonnait de nommer un arpenteur. Mais ce lointain décret, que le président aurait sûrement oublié si la maladie ne lui avait pas offert l'occasion de « réfléchir sur les choses les plus ridicules », ne pouvait aucunement concerner la personne de K. Comme tous les décrets, il planait au-dessus des choses et des personnes, sans indiquer à qui ni quand il serait appliqué. Depuis lors, le décret gît au milieu des papiers entassés dans l'armoire de la chambre à coucher du président. Bien qu'enseveli dans cet endroit intime et inapproprié, il a pourtant gardé son énergie irradiante.

Mais le tourment de l'incertitude ne cesse jamais. D'un côté, le président continue à parler avec K. et il sous-entend que K. a de bonnes raisons pour l'interroger. De l'autre, il ne va jamais jusqu'à reconnaître la légitimité de la prétention de K. — et nous savons, depuis Hegel au moins, que

l'essentiel pour l'animal homme est *seulement* la reconnaissance. Et le président poursuit ainsi : « Votre demande, elle aussi, a été bien pesée, ce ne furent que quelques circonstances collatérales qui créèrent de la confusion. » La demande de K. fut donc certainement un objet de réflexion de la part des autorités. Mais quelle en fut la conclusion ? K. fut-il jamais appelé ? Le président se garde bien de le dire.

Un degré supplémentaire du tourment apparaît quand le président — en reconstruisant l'histoire compliquée du décret pour nommer un arpenteur et de l'absence de réponse que celui-ci avait reçue du village en passant par le président lui-même (manque de réponse dont témoigne, selon la reconstruction, une « enveloppe vide » cachée quelque part) — laisse entendre que parfois, justement « quand une affaire a été très longuement pesée », il peut arriver aussi qu'elle soit résolue « de façon foudroyante », « comme si l'appareil de l'autorité ne tolérait plus la tension », l'exacerbation prolongée de la question irrésolue, et qu'il procédait alors à sa liquidation en parvenant à une décision « sans l'aide des fonctionnaires ». Une telle possibilité subsiste donc. C'est le président lui-même qui l'admet. Mais est-ce bien cela qui s'est passé dans le cas de K. ? Là, encore une fois, le président se dérobe et n'accorde pas de garantie : « Je ne sais pas si une telle décision a été prise dans votre cas — il y a des éléments favorables, d'autres contraires. »

Pour ce qui est des deux autres preuves de sa nomination dont K. se prévaut — la lettre du fonc-

tionnaire Klamm, qui lui a été adressée, et le coup de téléphone au Château, ayant été donné dès qu'il est arrivé à l'Auberge du Pont —, le doute s'applique à celles-ci aussi, et surtout à celles-ci, d'ailleurs. La lettre de Klamm est de toute évidence une lettre privée (l'en-tête l'indique déjà), elle ne peut donc en aucune façon valoir comme déclaration de l'autorité, même si son importance peut être énorme pour d'autres raisons. Et la communication téléphonique ne peut être que trompeuse, parce qu'« il n'y a aucune liaison téléphonique précise avec le Château ». Le bourdonnement, le chant qui émane des appareils et que l'on perçoit dès qu'on soulève un récepteur dans le village, est la seule forme acoustique sous laquelle le Château se manifeste : forme indistincte — et surtout non linguistique. C'est une musique composée de paroles qui reviennent à leur origine de pure matière sonore, précédant toute signification et y étant soustraites. Le Château communique avec l'extérieur à travers un son continu et indéchiffrable. « Tout le reste est trompeur », ajoute le président. Et donc, en premier lieu, la parole claire et limpide. Arrivé à ce point, tel un grand professeur qui clôt un séminaire avec ses étudiants et les renvoie à un autre lieu et à un autre cycle de leurs études pour continuer la discussion, le président dit à K. : « Vous devriez désormais savoir que la question de votre appel chez nous est trop difficile pour que nous puissions vous donner une réponse ici, au cours d'un petit entretien. » Mais toute la vie est un « petit entretien ». Et avec cela, est réaffirmé une dernière fois le prin-

cipe de l'incertitude de l'élection, incertitude qu'on ne peut supprimer.

Les mondes du *Procès* et du *Château* sont parallèles à n'importe quel autre monde, mais non pas entre eux. Ils sont, au contraire, la suite l'un de l'autre. Josef K. devient K. Au milieu, il y a une condamnation et une exécution capitale. Mais l'histoire est la même — et elle continue. À présent, personne ne vient chercher Josef K., mais c'est K. qui se met en marche pour chercher quelque chose. Les termes s'inversent. Le climat change, mais tout en restant semblable. Femmes, fonctionnaires, vêtements. De longs dialogues avec des inconnus, souvent terriblement intimes. Un sentiment tenace d'étrangeté. « Je ne connais pas encore avec une précision suffisante votre système judiciaire », dit Josef K. — et pourtant il se trouve à ce moment-là dans un quartier périphérique de sa ville, dont il a l'habitude d'appliquer le système judiciaire chaque jour, en tant que fondé de pouvoir d'une banque. C'est comme si deux lois simultanées et incompatibles étaient en vigueur. Cela est étrange, mais, très vite, cela ne semblera pas tel à Josef K. Et non seulement à lui : au lecteur aussi. Fait encore plus singulier. Rien n'est aussi éloigné du *Procès* que le sentiment du fantastique, du visionnaire et de l'« extraordinaire » au sens de E. A. Poe. Celui qui lit se demande constamment s'il s'agit de vérisme. La lecture cueille le lecteur par surprise de même que le gardien Franz, avec son « vêtement de voyage », cueille par surprise

Josef K. au moment « le plus risqué de tous » : celui du réveil. Le moment où l'on peut facilement être « emmené », si l'on n'est pas préparé. Et personne, au réveil, n'est préparé. Pour l'être, il faut au moins se trouver déjà dans un bureau. Comme K. le dit à Mme Grubach, « à la banque, par exemple, je suis préparé, là quelque chose de ce genre ne pourrait jamais m'arriver ».

Le Procès et *Le Château* se passent à l'intérieur d'une même vie psychique. Après l'exécution de la condamnation, Josef K. réapparaît sous le nom de K. et s'éloigne de la grande ville. Le *Château* est le *bardo* de Josef K.

Le monde du *bardo* — l'« état intermédiaire » que le Livre des Morts tibétain apprend à traverser — ne se présente pas comme catégoriquement différent du monde des vivants. Mais il n'accorde pas facilement le retour. Quand Frieda rêve de fuir avec K., peut-être « dans le sud de la France ou en Espagne », ses paroles sonnent comme excessives et irréalisables, comme si quelqu'un disait qu'il aspirerait à vivre dans l'Égypte des Pharaons. Entrer dans le *bardo*, de même que mettre pied dans le rêve, demande seulement une légère torsion de ce qui est, mais irréversible et telle qu'elle peut déséquilibrer tous les rapports. Entre les procédures du tribunal dans la ville de Josef K. et celles de l'administration du Château subsiste une consanguinité évidente. Mais rien ne nous assure

que leurs buts convergent. Seules sont sûres certaines différences de style : au Château il n'est pas nécessaire d'expulser ni de tuer, comme le fait encore le tribunal du *Procès*, peut-être plus primitif. Au Château, il suffit que la vie s'écoule. C'est le pur passage du temps qui est le jugement.

Ce qui distingue *Le Procès* et *Le Château* c'est que, de la première à la dernière ligne, ils se déroulent sur le seuil d'un monde autre dont on soupçonne qu'il est implicite en ce monde. Jamais ce seuil n'avait été une ligne si mince, que l'on rencontre partout. Jamais ces deux mondes ne s'étaient autant rapprochés jusqu'à donner l'impression terrifiante de coïncider. De ce monde autre, nous ne savons dire avec certitude s'il est bon ou mauvais, céleste ou infernal. L'unique évidence est quelque chose qui s'impose et qui nous enveloppe. Comme K., nous avons alternativement des éclairs de lucidité et des phases de torpeur, et prenons parfois les uns pour les autres, sans que personne ait autorité pour nous corriger.

Par rapport à n'importe quel autre personnage de roman, K. est la potentialité même. C'est pour quoi son aspect ne peut jamais être décrit, ni directement ni indirectement. Nous ne savons même pas s'il a « des yeux foncés » comme Josef K., qui est son prédécesseur. Et non parce que K., comme Klamm, subit des métamorphoses continues. Mais parce que K. est la forme de ce qui arrive.

DU MÊME AUTEUR

Aux Éditions Gallimard

LA FOLIE BAUDELAIRE, 2011

LE ROSE TIEPOLO, 2009

K., 2005 (Folio n° 5507)

LA LITTÉRATURE ET LES DIEUX, 2002

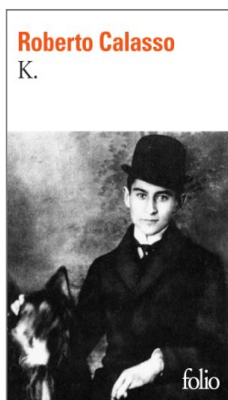
KA, 2000 (Folio n° 4465)

LE FOU IMPUR, 2000

LES QUARANTE-NEUF DEGRÉS, 1995

LES NOCES DE CADMOS ET HARMONIE, 1991 (Folio
n° 2517)

LA RUINE DE KASCH, 1987 (Folio n° 3691)



K.

Roberto Calasso

Cette édition électronique du livre
K. de Roberto Calasso
a été réalisée le 07 juin 2013
par les Éditions Gallimard.

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782070448852 - Numéro d'édition : 244472).

Code Sodis : N53171 - ISBN : 9782072474057

Numéro d'édition : 244474.